

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

R E C E P I S S E D E D E P O T

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS
17000 LA ROCHELLE
TEL : 05 46 41 34 65 MINITEL 3629 2222

ESPACE GESTION CHARENTE MARITIME

81 RUE DU REMPART SAINT CLAUDE
LA ROCHELLE
17000 LA ROCHELLE

V/REF :
N/REF : 91 B 337 / A-1633

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 25/11/96, SOUS LE NUMERO A-1633,

ACTE S.S.P. EN DATE DU 16/08/96

CESSION DE PARTS

... CONCERNANT LA SOCIETE
ESPACE GESTION CHARENTE MARITIME
STE A RESPONSABILITE LIMITEE
81 RUE DU REMPART SAINT CLAUDE
LA ROCHELLE
17000 LA ROCHELLE

R.C.S LA ROCHELLE B 383 179 785 (91 B 337)

LE GREFFIER



H. 8090/10080 : 483 + IR : 55
VISE POUR TIMBRE ET ENREGISTRE A LA RECETTE

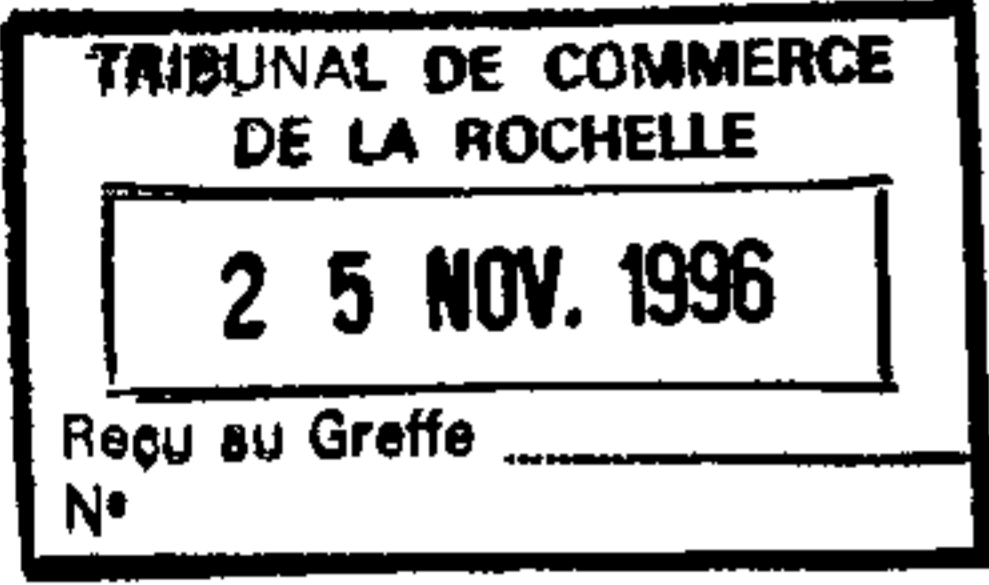
DE LA ROCHELLE EST

LE 16 NOV. 1996

BORD. H. J. R. / A.
RECU
DE LA ROCHELLE
DE DE TIMBRE
D'ENREG. : M. J. G. Chet. Leulle
SIGNATURE : *[Signature]*

ESPACE GESTION CHARENTE MARITIME
Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 F
Siège Social : 81 rue du Rempart St Claude-17000 LA ROCHELLE
RCS La Rochelle 383179785

CESSION DE PARTS



Entre les soussignées :

Madame Danièle DORBES demeurant 67 av du Vallon-33600 PESSAC

et Melle Myriam CONDAMIN demeurant 53 rue de l'artillerie-17000 LA ROCHELLE

Il est exposé ce qui suit :

ORIGINE DE PROPRIETE

Madame Danièle DORBES est propriétaire de 20 parts sociales numérotées de 1 à 20, de la SARL ESPACE GESTION CHARENTE MARITIME, au capital de 50 000 F, dont le siège social est fixé :

81 rue du Rempart St Claude-17000 LA ROCHELLE

à la suite d'apport en numéraire effectué lors de la constitution de la société ainsi qu'il résulte des statuts par acte sous seing privé établi en date du 01/10/1991.

CESSION

Madame Danièle DORBES cède et transports 14 parts sociales numérotées de 1 à 14 dont il s'agit sous les garanties ordinaires et de droit à :

Melle Myriam CONDAMIN qui accepte.

PROPRIETE-JOUISSANCE

Par la présente cession, Melle Myriam Condamin devient propriétaire des 14 parts sociales cédées à compter de ce jour avec tous les droits qui y sont attachés.

Elle aura notamment seul droit aux produits des dites parts qui seront mis à distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, Mme Danièle DORBES, cédant partiellement, subroge Melle Myriam CONDAMIN dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

[Handwritten signatures]

FACE ANNULÉE
Art. 905 C.G.I.
du 20 mars 1989

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 720 F la part sociale, et Mme Danièle DORBES reconnaît avoir reçu le prix de 10 080 F de Melle Myriam CONDAMIN sous la forme d'échange de parts pour les parts numérotées de 1 à 14 et dont elle lui donne ici quittance.

AUTORISATION DE CESSION

Il est ici précisé que la présente cession a été autorisée conformément aux dispositions statutaires et légales, par décision collective des associés suivant la Procès Verbal du 16 Août 1996, dont la copie certifiée conforme par la gérance est annexée aux présentes.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Melle Myriam CONDAMIN déclare que les parts cédées lui ont été attribuées en représentation de son apport et que la présente cession n'a pas comme conséquence la dissolution de la société.

FRAIS

Les frais, droit et présentes, et tous ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par Melle Myriam CONDAMIN.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait à La Rochelle, le 16 août 1996

Le cédant

Melle CONDAMIN Myriam
*Lu et approuvé, Bon pour
acceptation de cession*
Les Associés
Fabrice SCIPION *Lu et Approuvé, Bon pour
Acceptation de Cession*

Marc CABANAS
*Lu et approuvé, Bon pour
acceptation de cession.*

le Cessionnaire

Mme DORBES Danièle
*Lu et approuvé - bon pour
cession de 14 parts, bon pour
quittance*
Bernard BASSON
*Lu et approuvé - bon pour
cession de 14 parts*

Le cédant fera précéder sa signature de la mention manuscrite «Lu et approuvé», Bon pour Cession de parts, Bon pour Quittance».

Le cessionnaire et les Associés feront précéder leur signature de la mention manuscrite «Lu et approuvé, Bon pour Acceptation de Cession».

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
3100 TOWN AND COUNTRY DRIVE
CHICAGO, ILL. 60637